

ENVIRONNEMENT ■ WWF soutient le projet de « Réserve de biosphère » sur les têtes de bassin Loire et Allier

Vers un espace « homme-biodiversité »

Isabelle Autissier, présidente du WWF-France, est venue apporter son soutien au projet de « Réserve de biosphère » sur l'Allier et la Loire dans la continuité de 25 ans de partenariat avec SOS Loire vivante.

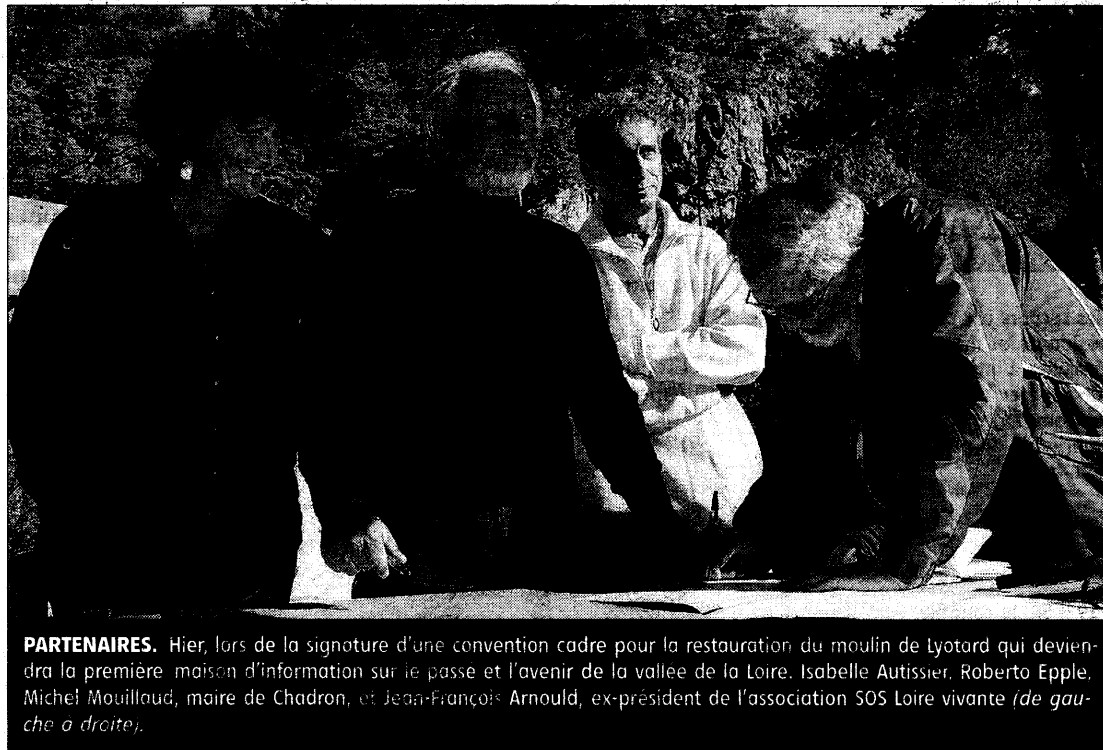
Michel Taffin

lepuy@centrefrance.com

« Nous sommes là pour réconcilier l'homme avec la nature ». Isabelle Autissier, présidente du WWF-France, s'est déplacée, hier en Haute-Loire, pour réaffirmer le soutien de l'Organisation mondiale de protection de l'environnement à l'association SOS Loire Vivante. Dans la continuité de 25 ans de partenariat, la navigatrice a assuré la volonté du WWF d'accompagner SOS Loire vivante dans le projet de « Réserve de biosphère » de l'UNESCO.

Labellisation

La « Réserve de biosphère », à comprendre comme un « espace homme et biodiversité », est une labellisation délivrée par l'organisation mondiale. Une reconnaissance d'après des critères



PARTENAIRES. Hier, lors de la signature d'une convention cadre pour la restauration du moulin de Lyotard qui deviendra la première maison d'information sur le passé et l'avenir de la vallée de la Loire. Isabelle Autissier, Roberto Epple, Michel Mouillaud, maire de Chadron, et Jean-François Arnould, ex-président de l'association SOS Loire vivante (de gauche à droite).

qui vont dans le sens de l'éthique de l'association SOS Loire vivante. « L'idée de participer à ce programme est née dès 1994, au lendemain de la victoire contre le projet de barrage Serre de la Fare » (voir notre précédente édition), explique Roberto Epple, président de l'association.

Cependant, le terme de « Réserve » pourrait prêter à confusion. « Il n'est pas question de mettre les têtes de bassins de l'Allier et de la Loire sous cloche », précise-t-il. Tous les acteurs du territoire concerné doivent être inclus dans le projet. Emploi, économie, environnement, loisir, tourisme et culture

doivent pouvoir continuer à s'y développer. Donner un avenir à l'activité humaine dans le contexte d'un environnement à préserver constitue le fer de lance des organisations engagées.

Ce futur espace qui peut inclure des parcs régionaux existants, serait, d'après l'ONG, « un labo-

ratoire du développement durable pour explorer les voies conciliant économie, bien être social et culturel, et écologie ». Grâce au label, les contraintes en matière de gestion du tourisme et de pratiques agricoles, pourraient être financées par la mobilisation de fonds nationaux et internationaux. Qui plus est, l'appellation « Réserve de Biosphère » de l'UNESCO serait un formidable appel à venir découvrir les territoires.

Concertation et compromis

Du bout des Cévennes au Livradois-Forez, la zone « Biosphère » engloberait la Margeride, le Velay, et le Devès. Soit trois têtes de bassin, la Loire, l'Allier et l'Ardèche. « La bonne santé de ces zones de rétention d'eau est importante pour répondre aux changements climatiques », souligne Roberto Epple.

Un colloque est prévu prochainement pour convaincre élus et citoyens de l'intérêt du projet pour la collectivité. C'est une étape fondamentale sur le chemin de la demande par l'État français de reconnaissance par l'UNESCO. ■

► **En savoir plus.** Sur les biosphères : consulter le site www.mab-france.org.